ÉGALITÉ, LIBERTÉ.

AVIS AUX CITOYENS.

LES Citoyens sont avertis qu'Antoine-François MAILLET, né à Paris, élevé en Allemagne, demeurant à Foncine-le-bas, est médecin et chirurgien-expert pour la pierre, maux d'yeux et les hernies : il est arrivé depuis peu dans cette commune, où il restera quelque temps. Chacun sait que l'art de la médecine est le résultat et la juste combinaison des trois règnes ; savoir, de l'animal, du végétal et du minéral. C'est par la connaissance parfaite de ces différens règnes et par leur secours, que ledit médecin a guéri, tant dans les principales villes de France que dans les pays étrangers, quantité de maladies dangereuses regardées comme incurables ; comme il en peut justifier par des attestations dignes de foi. Je donne avis à mes concitoyens, que depuis ma tendre jeunesse, je me suis adonné à l'étude de l'art de guérir : une application sérieuse et une pratique constante m'ont mis dans le cas de guérir les maladies de la pierre, les ruptures et autres incommodités. Rien de plus grand, rien de plus précieux et de plus consolant pour l'humanité, que l'art de guérir, sur-tout quand le succès répond à la confiance du malade. Cet art ne doit être mis en pratique qu'avec discernement, sagesse et prudence, et non pas avec ignorance ; comme il arrive journellement aux charlatans et empyriques qui trompent la bonne foi du peuple. Si un Citoyen se trouve dans le cas d'avoir recours à l'art de la médecine et la chirurgie, qu'il fixe son choix sur un homme savant et expérimenté ; qu'il ait confiance à un Dieu seul qui veille sur nous tous, et distribue les talens. La terre produit des herbages et divers autres remèdes, il faut donc s'en servir : mais ne le faites qu'avec prudence et par l'entremise des hommes qui s'appliquent sérieusement à connaître les maladies et les moyens de les guérir. J'offre mes talens au public ; comme approuvés des facultés de médecine et chirurgie qui ont rendu justice à mes talens d'opérateur consommé, et de médecin expérimenté, dans les pays où j'ai reçu des témoignages authentiques, que je suis en état de produire. Voici un détail de mes talens :

1.° Je guéris tous les défauts des yeux. Si une personne a perdu la vue, depuis douze ou quinze ans, par la taye grise ou blanche, je la

soulage en peu de minutes, de manière qu'elle peut voir, pourvu que la prunelle soit entière ; je les guéris, soit avec instrumens, soit avec les médicamens ;

2.° Je fais toutes opérations quelconques pour guérir les défauts du corps, avec la coupe comme sans coupe.

3.° Ceux qui répugnent la coupe ; je les guéris avec un bandage commode, et qui permet d'agir avec facilité : je les guéris aussi en peu de tems avec médicamens.

4.° Je coupe les horribles gueules-de-loup, bec-de-lièvre, marques de mère de naissance, et autres semblables vilaines excroissances.

5.° Je guéris le cancer dévorant à la poitrine comme à la bouche et au nez, avec instrumens ou médicamens.

6.° Je guéris les vielles plaies ouvertes aux jambes ou aux bras, avec des médicamens salutaires.

7.° La pulmonie commencée, le flux de sang, l'étisie, l'hydropisie quand même le malade serait enflé comme un ballon.

8.° L'épilepsie, ou le haut mal et les maux de râte qui rendent quelque fois le malade insensé, et lui font perdre l'esprit.

9.° Les cornemens et bruits d'oreille, et généralement les personnes qui depuis plusieurs années ont perdu l'ouïe.

10.° Les femmes qui ont perdu leurs règles, ou qui ne les ont jamais eues, celles attaquées de fleurs blanches.

11.° Les femmes sujettes à la rupture de matrice et autres accidens, ou qui dans les accouchemens pénibles auront été négligées par des sages-femmes ignorantes. Celles qui par pudeur n'oseront se déclarer à moi ; s'adresseront à mon épouse qui les gouvernera et leur donnera des conseils suivant leur situation. Celles qui ont des défauts au coupe vent s'adresser à moi.

12.° Les personnes galeuses ou teigneuses, quand même le crâne serait rongé ; je les guéris.

13.° Je guéris toutes les maladies vénériennes sans salivation, et j'en garde un profond secret.

14.° La paralysie, la sciatique et autres maux de membres. Dans douze heures, je fais passer le ver-plat sans douleur.

Ceux qui auraient quelque maladie dont ils ignoreraient la cause, mettront de leur urine dans un vase propre, et pourront s'adresser avec confiance au citoyen MAILLET qui, d'après l'inspection qu'il en fera, leur dira s'il y a remède ou non.

Il est logé chez Comet a Riom